

RÉSISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès

SOMMAIRE

p.1 et 2 : L'édito / p. 3 : International / p. 4 à 7 : Place au débat : L'indexation des salaires / p. 7 : Actualité sociale / p.8 : Coup de gueule



Nous avons donc une Première ministre. Madame Borne n'est pas une inconnue : elle a déjà un sacré pedigree d'ultra-libérale qui fait semblant d'écouter mais n'entend rien d'autre que la politique macronienne. Quel CV ! Présidente de la RATP de 2015 à 2017, elle a rejoint le mouvement de Macron (LREM) dès la campagne présidentielle ; elle sera ministre des Transports en mai puis ministre de la Transition écologique et solidaire en juillet 2019, enfin elle est nommée l'année suivante ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion. Et partout, elle a laissé le souvenir d'une technocrate réactionnaire intransigeante au service de la Finance.

C'est elle qui a démantelé le service public ferroviaire, c'est la responsable de la privatisation et de la mise en concurrence de la SNCF et de la RATP ; c'est elle qui a mené la réforme de l'assurance chômage au détriment de plus d'un million d'allocataires, spoliant les chômeurs ; c'est elle qui a fermé Fessenheim et a été condamnée pour inaction climatique ; c'est elle qui a toujours refusé l'augmentation des salaires, même pour le Smic. Et le gouvernement qu'elle vient de nous présenter est digne de la politique qu'elle a menée et qu'elle mènera.

Le proche avenir s'ouvre sur un paysage où François Villeroy de Glahau, le Gouverneur de

la Banque de France, l'un des salariés les mieux payés du pays (au fait à quoi sert-il avec ses 30 000€ mensuels puisque tout se décide à Francfort ?), estime que « tout le monde serait perdant » en cas d'augmentation des salaires ; un paysage où la Cour de cassation vient de valider le « barème Macron » qui plafonne les indemnités de licenciement abusif ou sans cause réelle et permet ainsi de virer illégalement un salarié sans lui donner aucune indemnité aux Prud'hommes.

ELISABETH BORNE :
« LA GAUCHE DE LA MACRONIE » (sic)



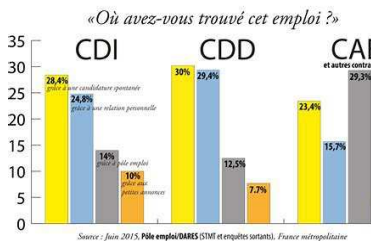
On ne peut pas m'accuser d'aimer les riches: je passe mon temps à créer des pauvres

fredsonhard

Cela n'empêche pas la macronie - et la presse à son service - de faire campagne sur : « tout va beaucoup mieux, le chômage baisse ». Il s'agit toujours de la resucée du tripatouillage des chiffres. Les demandeurs d'emploi sont plus nombreux à travailler à temps partiel ou dans le cadre de contrats courts, tout en étant inscrits

à Pôle Emploi. Pour le 1er trimestre 2022, la catégorie A, qui comprend les chômeurs qui n'ont aucune activité, baisse de 5,3 %. Cette baisse ne signifie pas que toutes les personnes concernées ont pu accéder à un emploi durable et satisfaisant. Il y a en fait un transvasement de la catégorie A vers les catégories B et C qui regroupent les demandeurs d'emploi qui ont travaillé à temps partiel ou dans le cadre de contrats courts, lesquelles sont, comme par hasard, en augmentation. Le pourcentage de chômeurs

de catégorie B (ayant travaillé moins de 78 heures par mois) a augmenté de 2,6 %, avec une plus forte augmentation encore pour ceux qui ont travaillé moins de 20 heures ; celui des demandeurs de catégorie C (ayant travaillé plus de 78 heures par mois) reste au même niveau. Les travailleurs de catégories B et C ne peuvent pas vivre du seul revenu de leur travail.



Bref, ce que montrent ces chiffres, c'est l'augmentation de ces temps très partiels ou très courts donc une explosion de la très grande précarité. A Pôle Emploi, des consignes sont données d'augmenter les radiations administratives qui sont en hausse de 40,8 % sur un an. Avec la réforme de l'assurance chômage il faut avoir travaillé 6 mois (au lieu de 4) pour prétendre à une indemnisation. Alors beaucoup, ayant travaillé 4 ou 5 mois, ne s'inscrivent plus à Pôle Emploi et sortent ainsi du comptage des chômeurs.

Du côté salaires de la Fonction publique, la période électorale est propice aux illusions de campagne : En mars dernier, la ministre de la fonction publique de l'époque, Amélie de Montchalin, annonçait que le point d'indice des fonctionnaires serait revalorisé « avant l'été ». Les élections présidentielle et législatives passées, que deviendra cette promesse de campagne ? En effet, le budget nécessaire à une augmentation du point d'indice n'était pas prévu dans la dernière loi de finances... Ce point d'indice qui permet de calculer le salaire brut de tous les fonctionnaires n'a quasiment pas augmenté depuis dix ans. Depuis 2010, la perte de valeur du point par rapport à l'inflation est de 13%. L'actuelle augmentation de l'inflation, très forte, va continuer à creuser cet écart. Aujourd'hui, plus d'un million d'agents de la fonction publique sont payés au SMIC ou en-dessous. On ne s'étonnera pas de l'actuelle crise des vocations ! Le nombre de candidats inscrits aux concours de la fonction publique connaît une chute importante.

Avec des conséquences dramatiques ! Une cinquantaine d'hôpitaux, un peu partout en France, ferment leurs services d'urgences, pour une nuit ou plusieurs jours. Comme pour les maternités, il faut parfois une heure de route en zone rurale pour trouver des urgences ouvertes. Les restrictions budgétaires, le manque de médecins urgentistes et de personnels soignants en sont la cause. Il manque 11,5% des effectifs dans les hôpitaux, dont 44000 médecins, 46000 personnels infirmiers, 59000 aides-soignants, 58000 agents hospitaliers...

Question salaires dans le privé, au Royaume-Uni, on ne regrettera pas le Brexit, l'UE ne sera plus le prétexte au gel des salaires ! Le gouvernement britannique a annoncé qu'une nouvelle loi imposera le salaire minimum sur les ferries fréquentant régulièrement les ports du Royaume-Uni et ainsi comblera « un vide juridique entre le droit maritime britannique et international que P&O Ferries a impitoyablement exploité ».

Par ailleurs, des discussions **bilatérales** sont en cours avec la France, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Allemagne, l'Irlande et le Danemark pour des "corridors de salaire minimum" sur les lignes européennes. Comme quoi, les gouvernements des Etats ne peuvent renvoyer la responsabilité des régressions aux seules décisions européennes !

La guerre en Ukraine a aujourd'hui remplacé l'UE pour excuser l'inaction des gouvernements et leur supposée incapacité d'agir en dehors d'une politique d'austérité avec les diverses pénuries, de l'énergie (gaz, essence ...) à l'huile alimentaire, et les importantes pertes de pouvoir d'achat afférentes. Gageons que cela risque de durer quelques temps, peu de dirigeants travaillant à une paix durable...

Alors, pour terminer cet édit de transition entre 2 élections, soulignons cette phrase de Michel-Edouard Leclerc : « *L'inflation actuelle n'est pas liée à la guerre en Ukraine, c'est de la spéculation* »...

Marinette BACHE

INTERNATIONAL



ETATS-UNIS – FRANCE – EUROPE - MONDE : Point sur l'avortement

Etats-Unis : l'Oklahoma vient d'adopter, le jeudi 19 mai, une loi interdisant l'avortement dès la fécondation.

Ce vote intervient alors que le droit constitutionnel à l'IVG aux Etats-Unis est menacé par une prochaine décision de la Cour suprême. Il s'agirait d'un retour en arrière de 50 ans.

L'organisation Planned Parenthood, qui défend l'IVG aux Etats-Unis, a annoncé qu'elle allait *"assigner l'Oklahoma en justice"*. *"Il faut empêcher cette interdiction, ainsi que toutes les autres interdictions que cet Etat a votées au cours du mois passé"*, poursuit-elle.

L'argumentaire déroulé par la Cour suprême américaine dans un projet de décision très défavorable au droit à l'avortement va "bien au-delà" de l'IVG et remet potentiellement en cause "toute une série" d'autres droits. L'arrêt Roe v. Wade qui, en 1973, a estimé que la Constitution américaine protégeait le droit des femmes à l'IVG, était "totalement infondé dès le début", est-il écrit dans cette proposition de texte. "Nous estimons que Roe v. Wade doit être annulé", ajoute le juge Alito, pour qui le droit à l'avortement "n'est protégé par aucune disposition de la Constitution".

Le président des États-Unis, Joe Biden, a estimé mardi que l'argumentaire déroulé par la Cour suprême américaine dans un projet de décision très défavorable au droit à l'avortement allait "bien au-delà" de l'IVG et remettait potentiellement en cause "toute une série" d'autres droits.

Aux cris de « Pas touche à nos corps ! », plus de 450 manifestations pour défendre le droit à l'avortement ont eu lieu samedi 14 mai. Seule l'opinion publique pourra obliger au maintien de ce droit, la situation électorale étant bloquée et les juges nommés à vie...

La France a enfin rattrapé son retard et rejoint la moyenne européenne en décidant d'allonger le délai légal de 14 semaines de recours à l'IVG.

Ce délai est de 24 semaines au Royaume-Uni, 18 en Suède et 14 en Espagne et chaque année, entre 3000 et 5000 Françaises se faisaient avorter à l'étranger.

En Europe, Malte interdit totalement l'IVG et la peine encourue va de 18 mois à trois ans de prison. D'autres micros états l'interdisent complètement : Andorre, le Vatican -et jusqu'alors San Marin qui vient par 77,3% de oui à un référendum d'autoriser l'IVG jusqu'à 12 semaines.

Dans le reste du monde, l'IVG est interdite dans une quinzaine de pays : Congo, Djibouti, Égypte, Guinée-Bissau, Madagascar, République démocratique du Congo, Sénégal en Afrique -les pratiques clandestines sont courantes, mettant en danger la santé des femme-; Honduras, Nicaragua, Suriname, Haïti et République dominicaine Salvador - où toute perte du bébé est considéré comme un

« homicide aggravé », puni de 30 à 50 ans de réclusion- en Amérique ; Philippines et Laos en Asie; Palaos en Océanie.

Dans de nombreux pays, l'avortement est soumis à des conditions extrêmement restrictives. Ainsi, l'IVG est accessible uniquement en cas de danger pour la vie de la mère en Côte d'Ivoire, Libye, Ouganda, Soudan du Sud, Irak, Liban, Syrie, Afghanistan, Yémen, Bangladesh, Birmanie, Sri Lanka, Guatemala, Paraguay ou encore Venezuela. Au Brésil, l'accès à l'IVG est également très limité, en cas de viol, risque pour la mère ou grave malformation du fœtus. En 2017, le Chili a mis fin à près de 30 ans d'interdiction totale de l'IVG, désormais autorisée en cas de risque pour la vie de la mère, viol et non-viabilité du fœtus.

FOCUS

Selon l'organisation mondiale de défense des droits humains (Center for Reproductive Rights) on compte plus de 25 millions d'avortements clandestins et dangereux dans le monde et 41 % des femmes en âge d'avoir un enfant vivent encore dans des pays avec des lois restrictives.

PLACE AU DEBAT

1^{ère} MESURE D'URGENCE :

LE RETOUR A L'INDEXATION DES SALAIRES SUR LES PRIX

Par Jean-Claude CHAILLEY

Les crises mondiales s'additionnent à un rythme accéléré.

La crise mondiale dite des subprimes de 2008 n'était pas surmontée lorsque la crise « Covid » a démarré. La crise Covid n'est toujours pas terminée sur le plan sanitaire: encore beaucoup de cas et de morts, y compris dans les pays ayant accès aux vaccins comme la France, l'Europe, les Etats Unis.

Le « O Covid » dans une Chine peu ou mal vaccinée a de profondes répercussions économiques dans le monde entier. S'y ajoutent les « sanctions » économiques des Etats Unis, de Trump puis Biden, une guerre économique larvée.

Les banques centrales à la manœuvre.

Jusqu'à présent les Banques centrales avaient limité les dégâts par une politique de taux d'intérêts très bas, voire nuls ou négatifs, par des injections massives de liquidités (quantitative easing). Le bilan des banques centrales s'est énormément alourdi : de 2000 à 9000 milliards de dollars pour la FED, la banque centrale des Etats Unis, évolution similaire de la BCE.

La Commission européenne a suspendu le Pacte de stabilité.

Conformément à son article circonstances exceptionnelles la Commission européenne a **autorisé des déficits massifs des Etats, un accroissement sans précédent des dettes**. Elle emprunte pour la 1^{ère} fois sur les marchés financiers (Next generation UE), envisage de s'endetter davantage.

Un résultat très modeste sur le plan économique.

Dans les conditions du libéralisme, des politiques d'austérité, les effets ont été très limités : l'argent injecté a bien davantage profité à la montée des bourses, des dividendes, à la spéculation immobilière, qu'à un véritable effet sur l'économie réelle : **même à taux d'intérêt très faible si on n'a pas de pouvoir d'achat, s'il y a un chômage et une précarité de masse, on ne consomme pas. Si on ne consomme pas, la production est bridée.**

Conséquence : avant même l'invasion de l'Ukraine par Poutine, les PIB, les richesses créées, étaient très en deçà de ce qu'ils auraient dû être.

Depuis février s'y ajoute la guerre en Ukraine, les sanctions, aux impacts mondiaux.

« On mène une guerre économique et financière totale à la Russie » disait Bruno Le Maire. Depuis avec ses livraisons massives d'armes, l'OTAN est devenue de fait quasi cobelligérant.

Quelques secteurs profitent de la situation : le secteur de l'armement, les monarchies du golfe, les pétroliers. Les Etats Unis vont augmenter durablement leur exportation de gaz et de pétrole de schiste en Europe, les plus polluants.

Pourtant hormis quelques secteurs l'économie mondiale est profondément déstabilisée. Les sanctions font déjà et vont faire boomerang dans le monde entier, facteurs de misère, voire de famines et de nouvelles guerres.

UNE INFLATION QUI NE POUVAIT PAS EXISTER MAIS QUI RISQUE D'ETRE DURABLE

Les économistes nous ont garanti que tant que les banques centrales maintiendraient leur politique, le retour de l'inflation était impossible. Pourtant avant même l'invasion de l'Ukraine par Poutine, elle était de retour.

La guerre, les sanctions contre la Russie, les effets sur le prix des matières premières, de l'énergie, de l'alimentation, sur les circuits mondiaux d'approvisionnement, sont facteurs d'inflation. Ils sont décuplés par la spéculation qui se déchaîne.

Comment le G20, les Etats, qui ont tant de moyens, peuvent-ils laisser une telle spéculation, de tels profits sur la guerre, se développer ?

La transition écologique sera également facteur d'inflation pendant de longues années, a fortiori si des mesures fortes sont prises.

Tous les signaux sont au rouge :

La plupart des banques centrales changent de politique, sous l'épée de Damoclès des marchés financiers.

Maintenant la plupart des banques centrales mondiales, dont la FED, remontent les taux d'intérêts, mettent fin progressivement au quantitative easing...

Elles restent prudentes: Il y a des dizaines de milliers de milliards de capitaux spéculatifs. La moindre panique des « marchés » peut provoquer un effondrement mondial.

La BCE hésite. La forte disparité des économies des différents Etats, de leurs dettes, peut déchaîner la spéculation contre un ou plusieurs d'entre eux, par exemple l'Italie, voire la France.

La moindre augmentation des taux d'intérêts a des effets massifs sur les budgets de l'Etat. En France une augmentation de 1 point (1%) du taux d'intérêt augmenterait progressivement le remboursement de l'Etat. Il atteindrait 40 milliards au bout de 10 ans. Or 1 point lorsque l'inflation de la zone euro est de 7,5 % en avril...même le FMI n'y croit pas.

Les dettes privées ont explosé, facteur de risque supplémentaire.

Risque également de guerre des monnaies : lorsque la FED remonte son taux d'intérêt, ça fait monter le dollar contre l'euro. Pareil pour le Yen, ...Comme une bonne partie des contrats mondiaux sont en dollar – entre autres le pétrole – ça rend les importations plus chères en Europe, facteur additionnel d'inflation, sauf à faire pareil, avec risque d'enclencher une guerre des monnaies...

Leurs recettes contre l'inflation : la boucle austéritaie par un cumul de mesures

→ Les salaires, les retraites, les prestations sociales, ... ne suivent pas l'augmentation des prix. C'est une baisse directe de pouvoir d'achat qui réduit l'activité économique.

→ La hausse des taux d'intérêt réduit aussi l'activité économique et le résultat c'est les licenciements, les faillites, l'augmentation du chômage, ... qui pèse sur les salaires.

→ La « règle d'or » a été votée le 19 juillet 2021 pour préparer des coupes budgétaires sur les services publics, sur la Sécurité sociale (ce qui n'exclut pas une augmentation massive du budget de la défense - prévue avant la guerre en Ukraine -, de nouvelles augmentations des « aides » aux entreprises). La nouvelle réforme des retraites, l'autonomie des universités, sont déjà annoncées, mais en cette période électorale Macron se limite à des « signaux » pour le MEDEF, pour les électeurs de droite.

→ La Commission européenne se prépare à mettre fin à la suspension du Pacte budgétaire. Pour ne pas gêner les campagnes électorales de Macron elle l'a autorisé à décaler l'annonce de son projet de budget et de réformes pour les années 2023 et suivantes de fin avril à fin juin, persuadée qu'il va remporter les élections.

Ces mesures réduisent l'activité, accroissent les déficits, la dette, le chômage. Elles « justifient » de nouvelles mesures, bouclant la boucle austéritaie.

LA LUTTE CONTRE LA « BOUCLE PRIX SALAIRES » DU MEDEF, DES GOUVERNEMENTS

L'inflation est à 7,5 % en Europe. L'estimation de hausse des salaires est de 2,5 % (les Echos, 10 mai)

IL FAUT RE-INDEXER D'URGENCE LES SALAIRES SUR L'INFLATION.

Il faut immédiatement une augmentation importante du SMIC BRUT et la ré-indexation des salaires BRUTS (avec cotisations sociales) sur l'inflation
C'est une revendication nécessaire pour le maintien du pouvoir d'achat
C'est une exigence générale des salarié-e-s, unificatrice.
C'est une exigence pour relancer l'économie, l'industrie, financer les services publics et la protection sociale.

ACTUALITE SOCIALE

VALLOUREC : UN ENIEME PLAN SOCIAL POUR ENRICHIR LES ACTIONNAIRES

La direction de l'entreprise Vallourec qui fabrique des tubes pour l'industrie a annoncé son intention de supprimer plus de 3000 postes dans le monde dont 320 en France à Meudon (Hauts-de-Seine) et sur trois sites dans le nord à Saint-Saulve, Valenciennes et Aulnoye-Aymeries, le travail étant délocalisé au Brésil. C'est un nouveau plan social, le dernier en date ayant eu lieu en 2021. A noter que suite à cette annonce l'action du groupe a bondi de 6,75 %. A noter que l'Etat possède 2,3 % du capital de l'entreprise qui a bénéficié de fonds publics.

VICTOIRE POUR LE PERSONNEL DE L'USINE DE LA CHAPELLE D'ARBLAY !

Après plus de deux ans de lutte la bonne nouvelle est enfin arrivée le 10 mai : l'usine de papier journal 100 % recyclé de Chapelle d'Arblay (Seine-Maritime) est sauvée ! Grâce à la lutte des « Pap-Chap' » (nom donné aux ouvriers de l'usine) aidés par les organisations syndicales dont la CGT mais aussi par la métropole rouennaise l'usine qui avait fermé ses portes en 2020 à la suite de la volonté de l'ancien propriétaire de la délocaliser va ouvrir après sa vente à un nouvel investisseur.

Au-delà des 217 emplois maintenus, c'est une bonne nouvelle pour l'industrie française, cette usine étant la seule en France à traiter le papier journal 100 % recyclé.

Née il y a une centaine d'années, cette usine qui traitait les déchets du quart nord-ouest de la France et de la région parisienne est la preuve que lorsqu'on fait évoluer les techniques il est possible de conserver en France des emplois d'avenir à finalité écologique, alors que trop souvent sous prétexte d'évolution des techniques c'est la délocalisation vers des pays à bas coût de main d'œuvre qui est privilégiée.

BUREAU DE POSTE DE PARIS EDITH PIAF : LA LUTTE A PAYE

C'est au terme de plusieurs mois de travail intensif et collectif mené notamment par Michel JALLAMION élu du 20^{ème} arrondissement de Paris et président de la Convergence pour la Défense et le Développement des Services Publics avec l'aide de la municipalité du 20^{ème} arrondissement et de la Ville de Paris que la décision de préemption de l'immeuble où se situe le bureau de poste a été adoptée.

Ainsi le bureau de poste, à la satisfaction des habitants du quartier, est sauvé de la spéculation immobilière. Il devrait faire prochainement l'objet d'une rénovation.

AVEZ-VOUS REMARQUE ?

QUAND GEOFFROY DE BEZIEUX PASSE AUX AVEUX

Macron nous l'a promis : une nouvelle réforme des retraites devrait voir le jour dans les mois qui viennent du moins si la mobilisation sociale ne fait pas capoter le projet. Il est toujours question de mettre à bas les régimes spéciaux et de porter l'âge de départ à taux plein à 64 ou 65 ans.

On le sait à l'opposé des organisations syndicales unanimes le patronat est pour.

Mais alors que l'objectif jusqu'à présent affiché par Macron et le gouvernement était d'équilibrer le régime, le président du MEDEF vient d'avouer que les cotisations supplémentaires qu'engendrerait ce recul serviraient à investir dans l'école ou la défense... Et si à la place on imposait davantage les plus riches et les actionnaires ?

COUP DE GUEULE

Services d'urgence : attention danger !

Par Antoine DUCROS

Article très angoissant ce matin dans Libération sur l'état des services d'urgence, de plus en plus souvent contraints de fermer les nuits ou les week-ends, ou de dégrader très fortement leurs services (malades entassés pendant de longues heures sans voir de médecin, etc.) La cause essentielle : le manque de personnels, suite aux démissions, aux burn-outs massifs, et aux difficultés de recrutement. L'hôpital n'est pas le seul service public à être dans une situation proche de l'effondrement. J'ai signalé récemment la désaffection catastrophique à l'égard des concours d'enseignement (au CAPES de maths il y a déjà moins d'admissibles que de postes à pourvoir), les rectorats recrutent en urgence des centaines d'enseignants vacataires sur petites annonces....

Les gouvernements de ces quinze ou vingt dernières années, sous Chirac, Sarkozy, Hollande puis Macron (ce dernier s'étant appuyé d'ailleurs en grande partie sur des équipes ayant participé aux trois quinquennats précédents) sont les responsables de ces fiascos de grande ampleur. D'une part, ils n'ont eu de cesse de baisser les salaires des fonctionnaires (indirectement certes, ils ont fait faire le sale boulot par l'inflation) et d'annoncer régulièrement qu'ils allaient s'attaquer à leurs pensions. D'autre part, ils ont passé leur temps à malmener les administrations et les services publics à grands coups de suppression d'effectifs, de baisses de crédits d'équipement ou de fonctionnement, et aussi en les soumettant à un rythme effréné de réformes dont on se garde bien d'évaluer l'efficacité (on n'en aurait de toutes façons guère le temps : en général trois ou quatre ans après une réforme, une autre survient qui chamboule à nouveau tout), et qui débouchent le plus souvent sur une bureaucratisation accrue aux conséquences pratiques désastreuses-- voir la mirifique tarification à l'activité à l'hôpital, instituée pendant le quinquennat de Sarkozy sous la houlette d'un certain Jean Castex.

Derrière ces choix effroyables on trouve bien sûr en premier lieu la détestation de la dépense publique, du moins quand elle bénéficie aux services de l'État : car quand il s'agit de faire prendre en charge par la collectivité (par des déductions fiscales) le paiement des heures supplémentaires du secteur privé, les cours particuliers dispensés par Acadomia ou d'autres boîtes du même tonneau, ou une partie des dépenses en recherche et développement (ou maquillées comme telles) de certaines sociétés, c'est table ouverte....

Mais on trouve aussi une idéologie managériale, fascinée par l'un des pires aspects du secteur marchand, les bullshit jobs à la Graeber ; le recours immodéré aux cabinets de conseil dont les représentants sont totalement incapables d'expliquer aux députés le contenu d'une mission qu'ils ont facturée 500 000 euros, en est une bonne illustration. On se trouve maintenant à la croisée des chemins. Pendant longtemps, ces politiques «se contentaient» de conduire à un délabrement en pente très douce, mais dans certains secteurs on est désormais au bord de la débâcle totale. Un changement d'approche en profondeur s'impose, et de toute urgence.

Et je doute qu'on puisse compter sur Macron et ses amis pour le mettre en œuvre : en dépit de trois ans de grève et de protestations des urgentistes puis de deux ans d'épidémie qui ont mis en évidence le risque d'effondrement de nos services hospitaliers, rien n'a été sérieusement fait pour y remédier, et la situation s'y est au contraire spectaculairement aggravée ces derniers mois....

VOUS AUSSI, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de Résistance Sociale, association loi 1901 :
Siège social :
121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS
Tel : 06 33 82 05 15
Site Internet : www.resistancesociale.fr
Courriel :
webmaster@resistancesociale.fr
Présidente de RESO et directrice de la publication :
Marinette BACHE

NOM PRENOM :
ADRESSE :
TEL : Portable :
E-mail :

- J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros
 Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros
À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)